

LE CHÊNE



No 24 décembre 2011

Le 30 avril 2011, les ABSC participaient en forêt de Montmorency à une manifestation contre les coupes draconiennes pratiquées par le Directeur de l'Agence Interdépartementale de Versailles, M. Olivier James qui est aussi responsable de la gestion du Bois de St Cucufa.

La « chaîne humaine », réunissant une centaine de participants hostiles à ce saccage, aboutit à l'obtention d'un moratoire d'un an sur ces coupes afin de parvenir à une gestion raisonnable.

http://www.inforet.org/article.php3?id_article=117

Suivez notre actualité sur <http://www.inforet.org/>

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2012. Nous vous remercions de continuer à nous aider dans notre résolution à exiger de l'ONF une gestion adaptée à notre Bois de Saint Cucufa.

Adhésion 2012:

Chèque de 10 Euros à l'ordre des ABSC, 17 rue du Champtier 92500Rueil-Malmaison.

Si vous avez une adresse email, merci de la joindre à votre envoi.

Les Amis du Bois de St Cucufa 17 rue du Champtier 92500 Rueil Malmaison tel 01 47 32 20 25
Association, loi de 1901, pour la préservation et le respect de l'intégrité des forêts périurbaines.

Dans la forêt de Montmorency, des écoliers de Domont et de Villaines-sous-Bois ont planté de jeunes arbustes sur une parcelle rasée par l'ONF.

Cette opération, à laquelle nous avons participé, organisée par la ville de Domont et l'ONF suite aux manifestations de Saint-Prix consécutives aux coupes rases du gestionnaire dans plusieurs parcelles de la forêt, avaient pour but de rassurer les mécontents et de faire admettre ce type de gestion.

Bravo donc aux écoliers de Domont et de Villaines-sous-Bois venus planter quelques arbustes, dont beaucoup ne survivront pas, dans le désert laissé par l'ONF désireux de « rectifier le tir » après les manifestations de Saint-Prix et de Bouffémont.

Il aura fallu une chaîne humaine et le cri de colère de centaines d'amoureux de la nature devant le navrant spectacle laissé par le gestionnaire, pour qu'il organise ce rendez-vous sur les lieux de ses « exploits » et en fasse une publicité en son honneur !

Fera-t-il la même chose dans toutes les forêts d'Île-de-France dont il a la charge ?

Il le faudra s'il veut tenter de convaincre les usagers de la forêt publique qui déplorent sa politique de surexploitation, sa gestion productiviste et son mépris du respect des paysages.

Comme dans toutes les forêts soumises aux mêmes traitements draconiens, les explications du gestionnaire ne varient pas pour justifier ce saccage : la forêt est vieillissante, il faut couper pour la rajeunir.

Un plan de gestion des forêts domaniales périurbaines d'Île-de-France devrait voir le jour prochainement dans le but avoué « d'améliorer et d'expliquer le travail de l'ONF ».

Ci-dessous le communiqué de presse de M. Jean-Pierre Anjalbert Maire de Saint-Prix, Conseiller-Général du Val d'Oise.

Communiqué de presse

Saint-Prix, le 17 novembre 2011

COUPES A BLANC EN FORET DE MONTMORENCY : LE MINISTRE S'ENGAGE

A l'occasion de la Table Ronde organisée à Saint-Prix, en présence de Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, des annonces fortes ont été formulées relatives à la gestion de la forêt de Montmorency.

Monsieur le Ministre a indiqué très clairement devant de nombreux élus, des responsables de l'Office National des Forêts, des associations que le mode de gestion évitera désormais les coupes à blanc qui avaient choquées les citoyens, les associations et les élus.

Après la chaîne humaine organisée le 30 avril dernier, la persévérance porte !

5 septembre 2011 : message aux Maires des communes de Rueil, Garches, Vaucresson, La Celle St Cloud.

Madame, Messieurs,

http://www.inforet.org/article.php3?id_article=115

http://www.inforet.org/article.php3?id_article=117

Ce que M. Jean-Pierre Anjalbert, Maire de Saint Prix a obtenu pour les 1972 ha de la forêt domaniale de Montmorency gérée par M.Olivier James, nous ne pourrions donc pas l'obtenir pour les 200 ha du bois de Saint Cucufa ?

Il est encore temps d'intervenir auprès de M. James pour le décider à revoir son plan d'aménagement 2010/2024 dont la démesure est inacceptable.

Vos électeurs qui apprécient cet îlot de verdure de l'ouest parisien pourraient regretter de vous avoir un jour fait confiance si vous laissez faire ce saccage sans réagir.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, mes respectueuses salutations.

Pour les ABSC, Roland Cadin.

NOTA : Seul monsieur le Sénateur-maire de Garches nous a répondu et proposé, pour fin 2011, « une réunion avec les élus concernés et les responsables associatifs » .

13 août 2011 : message à M. Pascal Viné Directeur Général de l'ONF.

Monsieur le Directeur Général,

Lors d'un colloque interne en mars dernier, vous annonciez que les données qui vous avaient amené à lancer l'Office dans le « produire plus », étaient erronées et qu'il « ne serait pas récolté un mètre cube de bois de plus dans les forêts domaniales ».

Dans la forêt domaniale de Rueil Malmaison (Bois de Saint Cucufa), le protocole « Produire plus » est hélas toujours d'actualité.

Sous prétexte de régénération impérative un nouvel aménagement forestier va transformer en 15 ans (2010/2024) cette petite forêt intra urbaine en forêt de production.

La démesure de ces travaux forestiers n'est pas justifiable dans cette forêt où la mission prioritaire de l'ONF devrait être l'accueil du public et le maintien des paysages.

http://www.inforet.org/article.php3?id_article=115

Nous déplorons cette gestion aberrante (inadaptée à ces 200 ha) décidée par le Directeur de l'Agence Interdépartementale de Versailles M. Olivier James, qui va détruire son aspect naturel en multipliant les effets désastreux des opérations sylvicoles sur la faune, la flore et mettre en péril la biodiversité pour de nombreuses années.

Nous ne sommes bien sûr pas contre la régénération, mais il y a d'autres techniques pour y parvenir, plus respectueuses de la nature que celles employées par M.James.

Ce poumon vert de l'Ouest Parisien ne serait-il pas concerné par votre décision ?

Pour clore cette année 2011 les coupes doivent reprendre à l'automne dans 11 autres parcelles.

Espérant vivement une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, mes respectueuses salutations.

Roland Cadin, Président des Amis du Bois de St Cucufa.

NOTA : ce message est resté sans réponse à ce jour.

Le 5 novembre dernier, sortie commentée dans le bois de Saint Cucufa.

A la demande d'un groupe d'adhérents de Cap21 (<http://www.cap21.net>) désireux de se faire une idée de l'état de la forêt après les premières coupes du nouvel aménagement forestier de l'ONF, nous avons organisé une visite des six parcelles exploitées en 2010 et 2011.

Bien que la nature ait commencé à camoufler les dégâts occasionnés par cette gestion inadmissible, nous avons pu faire remarquer la disparition dans ces parcelles de presque tous les arbres de haute futaie (198 chênes parfaitement sains) dont les souches sont encore visibles parmi les ronciers. Nous avons également attiré l'attention sur celles exploitées au cours des 20 années précédentes et dont il ne subsiste plus que de mornes pépinières.

Nous avons montré la triste réalité de la gestion en futaie régulière que les responsables de l'Agence Interdépartementale de Versailles, sous couvert de gestion durable et de régénération de notre patrimoine forestier, accomplissent sur les 200 ha de St Cucufa.

Actions diverses

Le 19 novembre dernier avait lieu dans le bois de Saint Cucufa un rendez-vous avec le Directeur de l'Agence Interdépartementale de Versailles M. Olivier James, et M. le Conseiller général des Hauts-de-Seine Jean-Claude Caron accompagné de trois fervents défenseurs de la forêt.

Le but était de se faire expliquer les travaux entrepris par le gestionnaire, travaux qui inquiétaient les nombreux visiteurs de notre bois.

Les explications de M. Olivier James, s'appuyant sur sa gestion en futaie régulière, ne pouvaient bien sûr que convaincre ceux à qui l'on voulait faire croire que c'était la seule façon de perpétuer la forêt.

M. Jean-Claude Caron, qui avouait « n'avoir aucune formation ni compétence dans un domaine très technique » ne pouvait que faire confiance à des « experts sincères et désintéressés » et ne trouva rien à opposer aux explications bien rôdées de M. James à qui il envoya quelques jours plus tard un courrier pour le remercier de l'avoir reçu.

Ceux qui osèrent pourtant émettre des critiques, voire des suggestions, au cours de ces explications ont été pris de haut et qualifiés « d'égoïstes ne pensant pas aux générations futures », égoïstes dont bien sûr l'« incompétence technique » ne pouvait que justifier leurs actions à l'encontre de l'ONF.

Mais fallait-il espérer d'autres arguments, que ceux que l'on nous sert depuis la mise en route de ce nouveau plan de gestion, pour nous faire admettre l'inévitable nécessité de ces coupes afin d'assurer la « survie » de notre forêt « en passe de disparaître » ?

Le 2 décembre dernier la troisième réunion du « Comité de Gestion Patrimoniale de la forêt domaniale de la Malmaison », présidé par M. Ollier, et en présence de M. James, avait lieu à l'ancienne Mairie de Rueil pour faire le point sur le nouvel aménagement forestier.

Nous n'y sommes pas allés, ayant assisté aux deux premières où tout était ficelé d'avance et où nous n'avions rien à exprimer qui ait la chance d'être entendu par M. James et remis en cause par M. Ollier qui « considérait que tout avait été fait pour qu'un plan d'aménagement acceptable par la population et les différents responsables de ce territoire soit proposé »

Un compte-rendu de participants ayant assisté à cette troisième réunion nous a été communiqué, corroborant nos pressentiments.

Le 10 janvier 2012, une délégation d'amis de la forêt accompagnant M. Jean-Claude Caron rencontrera M. Pascal Viné Directeur Général de l'ONF pour tenter d'obtenir un moratoire d'un an sur les coupes rases envisagées au cours des années à venir.

Si ce moratoire était toutefois accepté (ce qui serait étonnant M. James y étant opposé), le bois de Saint Cucufa ne sera pourtant pas à l'abri de coupes drastiques tant que perdurera cette gestion en futaie régulière inadaptée à notre bois mais imposée par le gestionnaire.
